

Paris le 17/06/2020

Fermeture annuelle des locaux du siège

Je vous informe que les locaux du siège d'Université de Paris seront fermés du vendredi 24 juillet 2020 au soir au lundi 17 août 2020 matin.

Je me rapprocherai toutefois de certaines Directions pour définir les conditions d'une permanence des activités durant cette période.

Par ailleurs, je demande aux Directrices.eurs de s'assurer de la prise d'un maximum de quatre semaines consécutives de congés. Ces dispositions permettront d'assurer la continuité du service et de la préparation de la rentrée universitaire.

Bien cordialement,

Nicolas JEANJEAN

